

Décision 04-D-63 du 30 novembre 2004

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur des activités annexes des stations-
service

Posted on: 20 décembre 2004 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, des Finances
et de l'Industrie

Dispositif(s)

Pratique non établie

Entreprise(s) concernée(s)

Carmag, Elf, Argédis, Total, EDA,
Soficar, Sügro, Safaa, Necta Vending
Solution SpA, Shell,

Lire

le texte intégral de la décision

73.16 Ko